**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 28 (1940)

**Heft:** 575

**Artikel:** Alcoolisme féminin : [1ère partie]

Autor: Hercod, R.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-263828

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

trop long, mais il faut dire cependant l'émotion profonde de nos élèves devant certaines tâches qui s'ouvraient devant elles : le tout petit bébé, les exigences rigoureuses des soins à lui donner, et la douceur de ses petits bras cherchant protection douceur de ses petits bras cherchant protection ont éveillé chez plusieurs ce sentiment inexprimable de la maternité; ailleurs ce fut l'émoi causé par les maladies qui pèsent sur de pauvres petits innocents, par leurs déficiences sociales et mentales, ou tout simplement par les besoins de l'enfance quelle qu'elle soit. La visité de la « Maison des Petits », malheureusement vide à cette époque de l'année, a été un émerveillement, après les causeries si pleines de tact et d'une si belle inspiration des deux directrices de cette institution. L'à, comme dans les cours des professeurs de l'Institut comme dans les cours des professeurs de l'Institut Rousseau, comme au milieu des rires communica-tifs causés par les jeux organisés, nos élèves ont compris la variété de toutes les possibilités qui s'offrent à elles, et la vérité essentielle du don de soi. Cela aussi, elles l'ont compris, j'en suis cer-taine, quand il leur a été demandé de remplir d'autres tâches, et non plus de s'occuper d'en-fants, mais d'« éclaireir » des carottes, de mar-quer d'un chiffre des draps neufs, ou même de raccommoder du pauvre linge usé... Car « cela », pénétrant dans leur bagage intellectuel accumulé durant de longs mois, les a vivifiées de tout l'ap-port d'une réalité concrète et impérieuse, leur inspirant des décisions qui touchent à l'orientation de leur avenir et au développement de leur personnalité.

Remercions en terminant les directrices des œuvres de l'enfance et leurs collaboratrices qui, avec patience et une compréhension complète de notre but, ont pris la peine, jour après jour, d'ini-tier nos élèves à leurs différentes tâches pratiques, le surcroît de besogne que nous avions craint de leur donner étant compensé, nous ont-elles dit, par les services que leur ont rendus les jeunes filles confiées à leurs soins. Et mentionnons encore pour finir la touchante reconnaissance des parents de nos élèves: ils ont compris avec nous l'impor-tance de l'essai tenté, et ont, mieux encore que nous, sans doute, constaté chez leurs filles un éveil vivant et fécond à la compréhension de tout un monde caché jusqu'alors pour elles derrière les murs de l'école.

Jeanne Yung.

#### Pour la protection des travailleurs à domicile

Nos lecteurs savent, notre journal leur en ayant exposé en son temps les lignes essen-tielles, qu'un projet de loi apportant une protection efficace aux travailleurs à domicile des deux sexes contre les abus dont ils sont trop fréquemment victimes, a été déposé aux Chambres fédérale dans le courant de l'été Champres recerate cans le courant de l'éte 1938. Ce qu'ils savant sans doute moins, la grande presse n'ayant pas toujours apporté à cet important sujet toute l'attention désirable, c'est que le dit projet est, depuis lors, plus ou moins, resté « en panne » au Parle-

En effet, après que les deux Chambres aient l'entrée en matière, le Conseil des s s'est accroché au premier article qui définit ainsi les travaux protégés :

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement* du 17 décembre 1938, No 536.

...La présente loi s'applique aux travaux in-dustriels et artisanaux exécutés à domicile...

y a fort malencontreusement ajouté le mars 1940 (on ne travaille pas vite à 27 mars 1940 (on ne travaille pas Berne!) l'amendement suivant :

...dans les branches économiques qui en ont be-soin. Le Conseil Fédéral décide, après avoir en-tendu les gouvernements cantonaux compétents, à quelles branches économiques la loi est applica-ble.

On voit tout de suite la grave portée de cette restriction, et la tentative faite de sous-traire certaines branches de l'industrie à domicile à cette protection indispensable. *Indispensable*. cile à cette protection indispensable. Indispen-sable est bien le mot, car qui, tant soit peu préoccupé de problèmes sociaux, ne sait les conditions lamentables de salaires, d'hygiène, de temps de travail, etc., dans lesquelles s'ac-complissent trop de besognes industrielles ou artisanes exécutées à domicile! Il ne faut donc pas s'étonner si l'amendement du Conseil des Etats a provoqué des réactions dans bien des milieux, où l'on sent la responsabilité qui in-combe à tous à l'égard de ces travailleurs. Nos grandes organisations féminines, no-

Nos grandes organisations féminines, no-tamment l'Alliance de Sociétés féminines suis-ses et la Frauenzentrale de Zurich, ont déjà

adressé des pétitions et des requêtes aux Chambres. Plus récemment une « Communauté d'action » mixte s'est constituée à Berne sur l'initiative de l'Office suisse du Travail à domicile, et de laquelle font partie plusieurs femmes compétentes en la matière, (M³ Dora Schmidt, M³ Andrée Graber, M³ Marg. Gagg, M³ Rippman-Helbing, ancienne inspectrice fédérale du travail, M³ Gourd, etc.), qui envisage pour première fâche de faire comments. qui envisage pour première tâche de faire re-tirer ce fâcheux amendement par le Conseil des Etats, et de hâter la discussion et l'adop-

des Etats, et de hâter la discussion et l'adoption de la loi, déposée, rappelons-le, il y a maintenant plus de deux ans!

Nous ne pouvons que souhaiter plein succès à tous ces efforts, et demandons à nos lectrices de contribuer à ce succès par la création d'une opinion publique éclairée. Celleci en effet ignore trop souvent les essais d'amélioration sociale qui sont tentés : à défaut du bulletin de vote qui nous permettrait de nous faire mieux écouter par les députés, nos mandataires aux Chambres! employons-nous à faire connaître les difficultés et la misère de nombreuses travailleuses, et les moyens d'y remédier.

J. Gueynaud. médier. J. GUEYBAUD.

# Alcoolisme féminin

N.D.L.R. — Notre journal a signalé récent-ment (Nº 565), par la plume du Dr. Revilliod, le travail de diplôme sur ce sujet présenté à l'École sociale de Genève par Mie Judith Jotte-rand. Nous y revenons aujourd'hai avec plus de détails en reproduisant quelques fragments de l'étude que le Dr. Hercod consacre dans l'Abs-tinence aux recherches et conclusions de Mile Jot-terand.

... L'alcoolisme féminin! Pendant longtemps on a pu dire chez nous que la femme était entiè-rement indemne de l'alcoolisme; elle était notre sauvegarde contre les habitudes alcooliques des hommes; car, même lorsque l'homme s'alcodisait, elle restait la gardienne du foyer. Aujourd'hui, il semble qu'il convienne de s'alarmer; certes, l'im-mense majorité des femmes suisses sont sobres, cependant elles participent plus que par le passé aux habitudes alcooliques des hommes et elles sont davantage exposées à en subir les conséquences. En fait, nos patronages et asiles pour buveurs, qui n'ont à s'occuper que des cas ex-trêmes, commencent à s'alarmer de la proportion

grandissante des femmes confiées à leurs soins.
... Dans une première partie, l'auteur étudie l'intoxication alcoolique chez la femme et donne quelques chiffres sur son extension dans les difquelques chiffres sur son extension dans les dif-férents pays. Nous lui ferons le reproche de faire appel à des statistiques bien vieillies, d'avant 1914. De ce fait, elle fait tort à l'Angleterre, µn pays dans lequel l'alcoolisme féminin, si fréquent avant la guerre, a notablement diminué. Le tou-riste de passage auquel son âge permet de com-parer 1910 et 1940 s'en rend facilement compte. Jadis on ne pouvait faire cent pas dans les quar-tiers populaires de Londres sans rencontrer des matrones à l'air égrillard, au nez rougi, aux yeux vagues, la capote en bataille — car ces dames vagues, la capote en bataille car ces dames avaient un faible pour cette coiffure plutôt démo-dée —; généralement, ces rencontres avaient lieu aux abords des cabarets où elles pénétraient furtivement, avalaient d'un trait un verre d'alcool, puis reprenaient leur promenade. Aujourd'hui, ce spectacle n'attriste plus le re-

gard du passant, et d'année en année il y a moins de bébés étouffés, parce que leur mèré, rentrant en état d'ivresse, s'est abattue sur eux et, in-consciente, a cuvé son eau-de-vie sur le cadavre de son enfant.

Etudiant les causes de l'alcoolisme féminin, Mile Jotterand aurait dû insister sur certains dangers de la participation plus grande de la femme à la vie économique. L' Tant de jeunes filles qui, jadis, restaient chez elles en attendant de se ma rier, sont maintenant employées dans les bureaux ou les magasins. Elles sont souvent tentées d'i-miter les habitudes de leurs camarades mascu-lins; ceux-ci croiraient déroger, le soir, à 6 heulins; ceux-ci croiraient déroger, le soir, à 6 heures, de rentrer sans prendre l'apéritif. Beaucoup de jeunes filles font de même. J'entendais dernièrecent ce dialogue entre deux charmantes dactylos: «Prends-tu l'apéro? », disait l'une d'elles à sa compagne. «Non, pas moyen aujourd'hui, car je sors ce soir; mais ce sera pour demain. » Ainsi les habitudes se prennent. Certes, beaucoup de ces jeunes femmes ne font que jeter leur gourme, et sont plus tard d'excellentes mères de famille. Chez d'autres, ce mal est plus profond.

 Ceci, du point de vue de l'alcoolisme sans doute? car nous ne supposons pas que le Dr Hercod, que nous connaissons comme un féministe convaincu, soit de ceux qui prennent position contre le travail féminin en dehors du foyer?

#### ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

# XXXIX<sup>me</sup> Assemblée générale

A BERNE

Samedi 5 et dimanche 6 octobre 1940

Samedi 5 octobre, 14 h., Salle du Conseil National, Palais fédéral **Assemblée** 

ORDRE DU JOUR :

- 1. Bienvenue.
- 2. Rapport du Comité.
- 3. Rapport de la trésorière.
- Rapport des vérificatrices.
- Lieu de la prochaine assemblée. 6. Elections complémentaires.
- 7. Aperçus sur l'activité des Commissions a) d'éducation b) d'hygiène c) d'économie publique.
- 8. Divers.
- 9. Conférences d'hygiène sociale : M<sup>lles</sup> E. GUTZWILLER, (Lucerne) et M. HAHN, (Genève).
- 10. Réception de jeunes citoyennes :  $M^{me} \ DEBRIT, (Berne). \label{eq:memory}$
- 11. Notre action de secours aux réfugiés : Mile M. GAMPERT, (Genève).

#### Samedi 5 octobre, 20 h. 15

#### Soirée familière

à l'hôtel "Schweizerhof", Bahnhofplatz Invitation de la Fédération des Sociétés féminines bernoises

## Dimanche 6 octobre, 10 h., Salle du Conseil National Séance publique

- I. La Suisse au service de l'humanité : Dr Renée GIROD, (Genève)
- 2. Aux sources de l'esprit suisse : M. le Professeur David LASSERRE, (Lausanne). M. Arnold JAGGI, Dr phil, (Berne).

Dimanche 6 octobre, 13 h.: Repas en commun

(au Restaurant "Innere Enge

# Musiciennes suisses

Une animatrice : Hélène Teysseire-Wuilleumier et « La Ménestrandie»

Wuilleumier et « La Ménestrandie»
La plupart de nos lectrices connaissent sans
doute l'existence du groupement d'instruments
anciens réunis par Hélène Teysseire-Wuilleumier sous le nom symbolique de La Ménestrandie: nombre d'entre elles ont certainement assisté à Genève ou ailleurs à quelqu'
une des belles manifestations organisées à la
gloire de la musique ancienne par l'infatigable
animatrice de cette Société. Mais s'il arrive
d'écouter dans le ravissement le concert de
La Ménestrandie, on ignore en général le travail que représente une heure de régal musical
et la mise sur pied d'un ensemble de ce genre.
C'est ce que je voudrais m'efforcer de relever
ici tout d'abord.

Outre la mise de fonds considérable que re-

ici tout d'abord.

Outre la mise de fonds considérable que re-présente l'achat d'instruments authentiques des XVIIme et XVIIIme siècles, encore faut-il pou-voir recruter des instrumentistes et des artistes suffisamment désintéressés et dévoués à la cause pour être capables d'en faire usage et d'en recréer la technique très différente de celle de nos instruments actuels. Sous ce rapport, l'équipe de remarquables instrumentistes qu'a su réunir Hélène Teysseire forme un en-semble d'une homogénéité parfaite, et lorssemble d'une nomogeneure partaite, et obs-qu'on les entend exécuter une œuvre particu-hèrement délicate, on ne saurait imaginer le travail, le nombre de répétitions nécessités pour une telle mise au point. N'est-ce pas d'ailleurs le propre d'une véritable réalisation

d'art qu'on n'y sente point l'effort? La ques-tion du «métier» ne saurait plus exister, et c'est ainsi que les voix exquises des violes de La Ménestrandie chantent à nos oreilles comme des voix surnaturelles.

Mais avant ce travail de mise sur pied d'une

Mais avant ce travail de mise sur pied d'une ceuvre de musique ancienne, il faut que cette œuvre soit à même d'être exécutée, et ce n'est généralement pas le cas. Nous touchons ici au délicat problème de la réalisation de ces œuvres. Ce problème maintes fois posé a fait couler beaucoup d'encre, soulevé des discussions souvent passionnées, et n'a jamais été résolu. En effet, comment savoir exactement les conditions d'exécution d'une œuvre de musique ancienne ? Après avoir longuement étusique ancienne? les conditions d'exécution d'une œuvre de musique ancienne? Après avoir longuement étudié la question, lu quantité de traités la concernant, nous avons conclu qu'après la conaissance indispensable et élémentaire des règles de l'art, la réalisation d'une œuvre ancienne était avant tout une question de goût et peut-être d'instinct. (Nous làchons le mot, quitte à faire frémir d'horreur les «spécilistes» ou les doctes censeurs...). Lorsque l'on vit dans la pratique constante de la musique ancienne — notez pratique et pas seulement vit dans la pratique constante de la musique ancienne — notez pratique et pas seulement étude — que l'on en est pour ainsi dire imprégné, et c'est évidemment le cas en ce qui concerne Hélène Teysseire, la science et la connaissance se trouvent alors dépassées par le sentiment. On sent instinctivement ce qui doit être dit ou fait, et c'est chose rare que cet instinct vous trompe. Une Wanda Landowska est dans ce domaine un exemple frappant de cette réincarnation d'un esprit de notre temps dans celui d'une autre énoque. celui d'une autre époque.

Pour l'élaboration d'un seul programme de La Ménestrandie, peul-on se douter du nombre d'heures passées dans les bibliolhèques par sa fondatrice, penchée sur les textes poussiéreux, les manuscrits originaux? Travail qui trouve, il est vrai, sa récompense dans la joie du cher-cheur en quête de découvertes. Mais suit le dur et souvent ingrat labeur des copies, des trans-criptions, travail de longue haleine ignoré de tous, ou presque. Elaborer un programme de musique ancienne, quel problème! Devant l'é-tonnante moisson des œuvres inédites qui se tonnante moisson des œuvres inédites qui se présentent à des yeux éblouis — nous parlons ici plus particulièrement des œuvres de musique française — encore faut-il faire un choix judicieux, et ne pas se laisser entrainer, comme c'est trop souvent le cas, à faire entendre une œuvre sans intérêt, parce qu'inédite. Les programmes présentés jusqu'ici par La Ménestrandie sont sous ce rapport d'une qualité exceptionnelle. Qu'elle fasse entendre de la musique du XVme ou du XVIIIme siècle, aucune œuvre indifférente ou d'une qualité secondaire n'y a jamais figuré.

aucune cuvre indifferente ou d'une quante secondaire n'y a jamais figuré.

Fondée en 1935, La Ménestrandie a déjà à son actif un tableau d'honneur impressionant. A Genève même elle a donné plusieurs séries de concerts, sans compter ceux donnés à Radio et qui l'ont fait connaître au loin. Plusieurs in la de Suit l'article de l'action de l'ac Radio et qui I ont fait connaître au Ioin. Plusieurs villes de Suisse l'ont appelée à s'y faire entendre.— et nous souhaiterions qu'on le fit bien davantage encore. Sa réputation a dépassé nos frontières, et si la guerre n'eût éclaté, elle avait de brillantes perspectives à l'étranger. Perspectives que nous souhaitons voir se réaliser dans des temps plus propices.

A Paris, où Hélène Teysseire venait tamment pour y travailler dans les bibliothè-ques et les archives, la fondatrice de La Mé-nestrandie est bien connue de tous les milieus s'intéressant à la musique ancienne. Le groupe s'est fait entendre à plusieurs reprises dans des concerts organisés à Paris par la Société Française de Musicologie, concerts fort re-marqués, notamment celui consacré à la musimarqués, notamment celui consacré à la musique suisse ancienne, car il n'existe pas en France de groupement analogue, réunissant à la fois le sérieux, l'authenticité des textes et la beauté de l'exécution. C'est à ces magnifiques qualités que La Ménestrandie dût d'être engagée en 1938 pour la Saison d'Art Français à Versailles. Fait sans précédent, car il n'est pas d'usage d'y engager des groupements étrangers. Peut-être ne se rend-on pas assez compte de l'honneur qui fut ainsi fait à une ieune société suisse par la Société des Concerts compte de l'honneur qui fut ainsi fait à une jeune société suisse par la Société des Concerts de Versailles, et de la distinction que représente ce geste et pour elle et... pour nous! Nous souhaitons ardemment que la guerro n'interrompe que momentanément l'activité si féconde de la Société des Concerts de Versailles, activité consistant à faire revivre dans le cadre qui les vit ratire les ches d'overses de la cadre qui les vit ratires les ches d'overses de la cadre qui les vit ratires les ches d'overses de la cadre qui les vit ratires les ches d'overses de la cadre qui les vit ratires les ches d'overses de la cadre qui les vit ratires les ches d'overses de la cadre de la cadre qui les vit ratires les ches d'overses de la cadre de la cadre qui les vit ratires les ches d'overses de la cadre de la cadr sanies, activite consistant a faire revive dans le cadre qui les vit naître les chefs d'œuvre connus, et plus encore les inconnus du patrimoine musical des XVIIIme et XVIIIme siècles français, patrimoine riche s'il en fût.

La Mênestrandie présenta à Versailles un programme de musique dédié à l'époque Louiseute misitant la successible de conquest en fit.

quatorzième. Le succès de ce concert en fit un des plus remarqués de la saison 1938. Ce n'était que justice puisque La Ménestrandie apportait à Versailles un programme d'œu-

Mariées, elles se font une joie d'accompagner leur mari au café, et tiennent résolument tête aux buveurs. D'autres, restées seules dans la vie, ou épouses d'un homme sobre, boivent en cachette, parfois avec la complicité d'un épicier complai-sant, qui inscrit « macaronis » sur le carnet au lieu de « malaga ». Je crois que, pour la jeune génération, cette cause d'acoolisation, l'entraîne-ment de l'exemple, est plus importante que les chagrins ou la mauvaise conduite du mari.

Sur 50 cas d'alcoolisme féminin qu'a étudiés ... Sur 50 cas d'alcoolisme féminin qu'a étudies Mie Jotterand en les suivant au dispensaire anti-alcoolique genevois, il y en a 27 dans lesquels elle a trouvé l'ascendance alcoolique. Nous n'oserions parler d'hérédité, problème encore désutiu; il suffit, du reste, d'observer que, dans une tamille où l'un des parents et parfois les deux sont alcooliques, l'éducation des enfants est institutions de les violes de les violes de les violes de les cout les violes de les controls violes de les violes de les controls violes de les viol irrémédiablement compromise, et ils sont les vic-times désignées des habitudes alcooliques courantes.

R. Hercod. (A suivre)

#### Les jeunes citoyennes bernoises

A l'occasion de la fête nationale du 1er août, les jeunes Bernoises ayant atteint leur majorité ont reçu pour la première fois, en même temps que les jeunes citoyens, un certificat de citoyenne. Ainsi la collaboration des femmes dans l'Etat, naguère considérée comme indésidans l'Etal, naguere consideree comme indesi-rable, est consacrée par un document officiel. Puisse ce certificat grandement apprécié ou-vrir la voie à d'autres tâches, à d'autres de-voirs que les Bernoises accompliront avec joie et qui les conduiront à l'égalité politique qui est si nécessaire pour pouvoir travailler avec plus d'efficacité au bien public. S. F.



DE-CI, DE-LA

#### Une vestale japonaise.

Dans la petite île de Shikine, au centre d'une région dangereuse d'écueils et de récifs, vit solitaire une vieille femme de 85 ans, qui, depuis plus de trente ans, entretient la flamme d'un petit phare primitif qu'elle a construit elle-même à la pointe de l'île.

Son histoire est étrange et émouvante. Il y a bien des années de cela, elle perdit à la fois par un accident son mari et ses enfants, et, désespé-rée, vint se réfugier dans cette île, alors inhabitée, qu'elle travailla à défricher, en compagnie de quelques colons. Une nuit d'orage, alors que, dé-vorée par le chagrin, elle ne pouvait dormir, elle songea aux marins en danger sur mer, et, par une brusque impulsion, alluma une lanterne que, pen-dant de longues heures, elle tint à bout de bras au sommet de l'île. Or, le lendemain, quand le au sommet de l'ile. Or, ie lendemain, quand le jour se leva, elle vit deux bateaux, calmement ancrés dans le petit port de l'île, dont l'équipage certainement lui avait dû la vie. Ce fut une révélation: pierre après pierre, elle construisit un chemin sur la falaise, et, pierre après pierre, elle y édifia un minuscule phare qui n'a pas plus de leut aixe de la blume de la construit huit pieds de haut, où chaque nuit elle allume une

lanterne, dont l'huile de poisson lui est joyeuse ment fournie par les pêcheurs... Ce phare est le seul qui ne relève pas de l'Administration impériale du Japon. Faut-il s'étonner si les marins et les pêcheurs

de la région ont tous surnommé cette vieille fiemme « la Mère » ?

#### Pour les philatélistes.

Pour les philatélistes.

Les Etats-Unis viennent d'admettre, dans la série des timbres-poste dite des « Américains célèbres », une vignette de Frances Willard, dont l'action antialcoolique et féministe fut si grande. La première femme à figurer dans cette série a été la célèbre suffragiste Susan Anthony.

Il est assez rare qu'en dehors des princesses régnantes, les timbres-poste reproduisent des figures de femmes. Rappelons à ce sujet la série de timbres émise par l'Alliance Internationale, lot son Congrès d'Istamboul, et qui comportait les portraits des femmes lauréates du prix Nobel.

#### Sus au travail féminin!!

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

Ces données, tout objectives, auraient mé-Ces données, tout objectives, auraient mé-rité, nous le pensions dans notre candeur, au-tre chose de la part d'un journal qui se dit sérieux que le persiflage superficiel de l'ar-ticle par lequel il nous a été répondu. Des pré-cisions, des chiffres, des statistiques pour ré-futer ou corriger les nôtres? rien, mais seu-lement l'affirmation d'une longue expérience pratique en ce domaine, sans que nous puis-sions savoir si, d'après cette expérience, c'est pour une dactylo sur cent ou pour 99 sur 100. sionis savoir si, a apres cente experience, c'est pour une dactylo sur cent ou pour 99 sur 100, que ce gain est estimé un luxe. Le pourcentage zurichois si probant des femmes célibataires — qui, elles, ont toutes besoin de leur salaire pour vivre, car taper huit heures durant sur une machine n'est point un méter si divertissant que l'on s'y consacre pour son plaisir! et sa comparaison avec le chiffre des fem-mes mariées ? escamoté, ignoré. Les exemples typiques de maladies, de dettes ? passés sous mes mariées? escamoté, ignoré. Les exemples typiques de maladies, de dettes? passés sous silence, et seul le cas retenu de celles qui, permettant à un neveu de faire un apprentissage professionnel que ses parents n'auraient pu assumer, ne supportent pas, de l'avis de notre contradicteur, de charge de famille: encore une fois, en des temps et dans des milieux où l'on ne cesse de pròner la nécessité pour la jeunesse suisse de maintenir notre tradition de travail qualifié, ce jugement a de quoi surpendre. Décidénent, et si nous, dans notre lettre, avons seulement, paraît-il, « fait preuve de ce délicieux illogisme qui fait le charme de la femme et dont notre contradicteur a toujours trop bien apprécié la saveur pour oser se plaindre dans le cas présent...»; si nous avons témoigné également, et cela du fait d'une erreur de copie qui a interverti deux fait d'une erreur de copie qui a interverti deux mots, « de ce vague qui est également un des charmants apanages du beau sexe, ce qui ex-cuse tout...» force nous est, à nous, de constacuse tout...." Force house est, a month as ter à regrets que l'on n'en est pas, dans le camp adverse, à une contradiction près, et que, lorsque l'on est embarrassé pour répondre à une question précise, le bon moyen de se tirer d'affaire est un compliment à rebours. tirer d'affaire es .... Nous voilà averties.

Parmi les projets d'un ordre social plus équitable, celui de M. O. Messerly, président de l'Association genevoise des Suisses rentrés de l'étranger, nous a frappée, parce que, tel qu'il

Curieuse à P... à J. Gueybaud. - Ce que vous racontez dans le dernier numéro de notre journal de la menace de grève des « tramelots » de Fri-bourg si la direction persistaït à garder du pérsonnel féminin, me rend perplexe. Est-ce que ces s tramelotes» étaient des femmes de conduc-teurs engagées en remplacement de leur mari mobilisé? et dont le salaire venait en déduction teurs engagées mobilisé? et do des allocations auxquelles celui-ci avait droit? comme cela a été le cas, sauf erreur, pour les « factrices » de l'Administration des postes? car lans ce cas alors, on comprend parfaitement u'une fois les maris rentrés et démobilisés, il a'y avait plus aucune raison de garder les femmes comme conductrices de trams. Ou bien avaient-elles été engagées comme remplaçantes avec avis exété engagées comme remplaçantes avec avis ex-pressément donné que ce n'était qu'à ce titre qu'elles travaillaient? leur cas étant celui des remplaçants de travailleurs mobilisés, qu'ils soient hommes ou femmes? Ou enfin, leur avait-on fait remplir cette tâche sans indication aucune sur sa durée? étaient-elles des chômeuses? que faisaientante : étaemegaes us comenses : que jusuem-élées auparavant ? avaient-elles des charges de famille ? un mari gagnant ailleurs ?... Ne pen-sez-vous pas qu'il serait utile d'être fixé sur tous es points avant de porter un jugement sur cette

N. B. (Genève) à Sylvie (N° 574). — Merci cour l'intérêt que vous portez à l'Association Pour l'Enfance et la Jeunesse». Son local se rouve rue Calvin, 7, au les étage. Les enfants e réunissent, jusqu'au changement d'horaire des coles, le jeudi, de 14 à 18 heures. L'Association

Petit Courrier de nos Lectrices est ouverte à tous. La colisation annuelle minimum est de 1 fr., payable au cpte de chêques 1. 4028.

Pour l'Enfance et la Jeunesse, Genève. Le but de l'Association étant nettement défini par les statuts de l'Association étant nettement défini par les statuts et chaqune de ses initiatives étant conque de façor à remplir ce but, nous ne pensons pas faire dou ble emploi avec les Eclaireurs, ni avec aucune autre organisation. Votre visite nous fera plaisir Vous seriez gentille de l'annoncer, car nous sor-tons souvent avec les enfants, lorsque le temps le permet. Un mot à l'adresse ci-dessus suffira.

> Une toute modeste. - Paimerais savoir s'il parmi les lectrices du Mouvement, qui ont été éffarées comme moi par les «conseils de beauté» ou quelque chose d'analogue récemment publiés dans un journal illustré? Ces « conseils » sont généralement fort peu intéressants, et je ne comprends pas que l'on perde son temps à les lire, mais ceux-là qui me sont tombés par hasard sous les yeux m'ont vraiment suffoquée. En effet, l'au teur recommandait à ses lectrices de consacrer de temps en temps une semaine entière à leurs soins de beauté, restant au lit tout le jour pour cela, ce qui les reposerait et les détendrait, se faisant une permanente le lundi, un démaquillage fondamental le mardi, un brunissage de peau le mercredi, et ainsi de suite... Mais se peut-il qu'il existe vraiment des femmes n'ayant rien d'autre au monde à faire que se maquiller ou se démaquiller, et qui emploient une semaine entière aux soins de leu. peau, de leurs cheveux ou de leurs ongles?... ou bien suis-je d'une ignorance et d'une naïvete extraordinaires en posant cette question? moi qui ne connais que des femmes surchargées de travail par leur profession, leur famille, leur ménage, ou encore leur activité sociale?

est conçu, et en dépit de toutes ses bonnes est conçu, et en depit de toutes ses nonnes intentions, il commence par manquer d'équité envers les fenimes. En effet, ce programme en sept points prévoit l'interdiction d'emploi en de-hors de leur famille des femmes de moins hors de leur famille des femmes de m de 25 ans, des hommes de moins de ans, et des femmes mariées : naturelle-ment! Et cela lui vaut des félicitations pour la façon dont il résout ainsi « le problème si ur-gent du cumul ». De grâce, que l'on s'assure une bonne fois de la véritable signification de ce mot, et que l'on comprenne enfin que, s'il y ce not, et que i on comprenne entin que, si i y a cumul lorsqu'une seule et unique personne accomplit plusieurs travaux différents, le cas du travail de la femme mariée concerne deux travailleurs, deux individus, deux prestations distinctes de labeur! et que c'est blesser le bon sens tout autant que la justice qu'emplayers este femmel, i avecete de la justice qu'emplayers este femmel, i avecete de la proposition de la compren de la proposition de la compren de la proposition de la compren de la comprenentación de oon sens tout autant que la ployer cette formule inexacte.

Quant au plan de M. O. Messerly, un nu Quant au plan de M. O. Messerly, un nu-méro de ce journal ne suffirait pas pour dis-cuter toutes les objections qu'il soulève. Que se passera-t-il, par exemple, dans nombre de familles, où le travail, non seulement, de la femme, mais encore des enfants est néces-saire à l'équilibre du budget? l'arrangement prévu de familles de 5 personnes dont le chef touche un salaire familial minimum nous pa-signant the difficilement péalisable. Compantouche un salaire familiai minimum nous paraissant très difficilement réalisable. Comment fera-t-on lorsque ce chef de famille sera un ivrogne? un débauché? qui portera ailleurs son salaire? ou un malade, aux soins duquel sa part de ce salaire minimum ne suffira pas? sa femme, ses fils et ses filles devront-ils attendre en se tournant les pouces que leur arrive une autorisation de travailler... à quoi ?

s'ils n'ont pu jusqu'alors exercer aucun mé-tier? Une femme mariée pourrait-elle alors, dans ces cas-là, être considérée comme chef de famille, mais que deviendrait l'interdiction de travailler? Que deviendront les femmes céde travailler? Que deviendront les femmes cé-libataires sans famille? les veuves sans en-fants? et attendra-t-on vraiment d'elles, pour qu'elles touchent ce salaire familiale, qu'elles se groupent en communautés familiales, dont le caractère artificiel saute aux yeux? Et pourquoi les jeunes gens pourront-ils être employés dès l'âge de 21 ans, et les jeunes filles à 25 ans seulement? Etc., etc. On pourrait continuer à perte de vue. perte de vue.

Que l'on comprenne bien que nous ne nions nullement l'intérêt d'idées nouvelles ainsi je-tées dans la circulation. Mais nous qui savons combien est dure, lerne, ingrate, restreinte la vie de tant de femnes, et quelles difficul-tés matérielles la remplissent, que l'on ne peut supprimer par un article d'un projet de réno-vation; nous qui tout autont que la vargée, la supprimer par un article d'un projet de renovation; nous qui, tout autant que le maréchal Pétain ou M. Pilet-Golaz, croyons à la haute valeur morale du travail, au sentiment de la responsabilité personnelle qu'il développe, à l'ordre et à la discipline de soi-même qu'il impose, et enfin aux joies profondes que, exécuté dans des conditions favorables, il peut cute dans des conditions ravorantes, il peut procurer — nous ne cesserons de combattre tout plan d'organisation nouvelle du travail, si bien intentionné soit-il, qui, délibérément, et sous l'empire de préjugés non vérifiés et de notions économiques fausses, débute en démiant aux femmes ce droit de travailler qui laur anyarient comme à tout être humain. leur appartient comme à tout être humain.

E. GD.

vres pour la plupart inédites, exécutées à la perfection. Celles d'entre nous qui eurent le privilège d'assister à cette manifestation unique de La Ménestrandie ne l'oublieront pas de sitôt. Il est bon, en ces tristes jours que nous traversons, d'évoquer ce passé récent de la renaissance musicale à Versailles, avec au comp l'assoir toure d'ivanir afflorrir et qui renaissance musicare à versantes, acce cœur l'espoir tenace d'y voir refleurir, et qui sait? de façon plus belle encore, ces journées d'été versaillaises où Trianon, la Chapelle, le Théâtre Montansier retrouvaient, pour ur temps trop court héias! à notre gré, l'anima-tion, la vie qui furent une Tois la leur et qu leur et qui tion, la vie qui lurent une fois la leur et qui justifient leur existence. Là en effet, plus que nulle part ailleurs, des artistes, des musiciens, n'eurent-ils pas l'occasion de dépenser leurs dons, de s'y épanouir à l'aise, d'y vivre enfin à la mesure de leur génie? Le Grand Siècle n'est pas un vain mot qui a vu fleurir tant de deligie. de gloire.

de gloire...

Et, permettez-moi de le dire, La Ménestrandie faisait « très grand siècle » à Versailles!

Nous reverrons toujours en pensée le cadre exquis du petit théâtre Montansier, récemment restauré dans le goût le plus sûr, tout tendu de bleu et d'or, décoré des symbolique lys de France, et sur la scène duquel se présenta notre groupement genevois. Quelle ambiance pour entendre les voix des Maîtres du passé évoqués, avec quel bonheur et dans quel esprit, par La Ménestrandie! Cette mémorable journée consacra dès lors la jeune société genevoise.

Mentionnons pour terminer les concerts raffinés donnés par *La Ménestrandie* dans quelques châteaux bien connus de Suisse ou de

France Ces concerts, véritables évocations his-France. Ces concerts, véritables évocations his-toriques, donnés le plus souvent en costumes de l'époque, à la douce lumière des bougies, et pour un public restreint et averti, sont des manifestations d'art d'une haute tenue, tout particulièrement attachantes et fort appréciées

des mélomanes.

Souhaitons que, malgré les circonstances dif-ficiles que nous traversons actuellement, La Ménestrandie continue sa belle activité pour notre joie à tous et pour le plus grand bien de la musique. Nous rendons grâce à Hélène Teysseire de savoir nous transporter aux heures sombres au sein même d'une épo-que qui connut, elle aussi, ses misères, mais que qui connut, elle aussi, ses misères, mais qui nous laissera cependant toujours la nostalgie de sa perfection.

Renée Viollier.

#### Publications recues

Suzanne Engelson: La brèche ouverte sur l'infini. Imprimerie J. Guerry, Genève. Le sous-titre de cette brochure de 74 pages —

un petit volume fort bien présenté: — L'enseigne-ment vital du Pentateuque indique tout de suite que nous avons à faire à une étude grave.

A travers les livres de l'Ancien Testament, au moyen de nombreuses citations judicieusement choisies et commentées, on voit se dessiner et, peu à peu, à mesure qu'on avance dans la lecture de ces pages souvent très belles, ressortir d'une manière frappante l'éternelle lutte entre l'esprit et la matière.

« L'histoire d'Israël, telle qu'elle se dégage du écrit l'auteur « est l'histoire même Vesprit humain dans son triomphe et dans ses dé chéances ». Du début à la fin de son travail d'une haute envolée, Suzanne Engelson démontre la vé-rité de son assertion. Il y a là de quoi méditer longuement sur le destin des hommes et sur les lois de la vie et à demeurer confondus d'admiration à la lecture des paroles de sagesse que beau-coup d'entre nous avaient certainement oubliées. Suzanne Engelson les fait se succéder en un relief saisissant; elle les applique aussi à l'existence de chacun:

« Le temps que nous vivons, écrit-elle, exige de nous tous l'effort d'une revision profonde et attentive des valeurs fondamentales de notre vie. Dans cette revision, nous avons des devoirs envers la communauté humaine, et nous avons des devoirs pressants envers nous-mêmes — ce qui, en définitive, n'est qu'une seule et même chose ». M.-L. P.

Dr. Ch. de Montet: *Polyphonis*. Editions de La Baconnière, Neuchâtel. 1 volume. 3 fr. 50.

Le Dr. Ch. de Montet vient de publier un livre original dont le titre est suggestif et révélateur. En effet, il semble que l'auteur ait condensé dans cet ouvrage tous les sons dont, en sa qualité de médecin psychiâtre, il fut et il est le récepteur!

Les premiers chapitres sont réservés à la pure philosophie et de ce fait, difficiles à comprendre, puis après ce portique d'entrée, c'est la psycholo-gie, l'étude de l'âme qui prend le dessus. Cette deuxième partie, la plus longue, est un mélange de théories et d'exemples tirés de l'expérience forcément très vaste que confère au Dr. de Montet une longue pratique du traitement des maladies psychiques.

Ce livre nous révèle la bonté de son auteur,

l'intérêt qu'il prend aux divers cas qui lui sont présentés. L'âme humaine et ses problèmes le passionnent, on sent qu'il n'est point lassé de les sonder toujours à nouveau et que son art est pour lui une véritable vocation.

Mais pour les profanes, dont je fais partie, cet ouvrage pose des questions. En le lisant on a le sentiment que le Dr. de Montet considère son patient comme étant sans responsabilité. Il est le jouet des événements, de ses impressions, de ses passions. Il s'agit d'équilibrer tout cela, mais jouet des evenements, de ses impressions, de ses passions. Il s'agit d'équilibrer tout cela, mais pour lui, tout semble être relatif. Pas une seule fois il ne fait allusion à la volonté qui cependant me paraît avoir un rôle à jouer dans l'orientation de l'âme humaine. «Veux-tu être guérii?» dit Jésus à l'aveugle-né. Si peu qu'un malade psystiement de veux-tu être de l'avent de l'ave chique ait de volonté, il en a au moins un mini mum. Ne peut-on y faire appel tout au moins dans les détails matériels de la vie?

Ceci dit, je me hâte d'ajouter que ces pages sont captivantes, que l'on y sent passer le souffle d'un haut idéal qui conduit le lecteur loin des misères de la terre, vers l'espoir d'une vie meilleure au-delà du tombeau. Irons-nous jusqu'à dire que ces pages sont chrétiennes? Nous n'osons l'affirmer. Elles dégagent certes de la lumière, mais problèmes de la lumière, mais problèmes de la lumière, mais combents de la lumière. ce n'est pas encore le soleil. Il y manque des af-firmations. Elles dérivent de l'idéalisme philoso-phique plus que du spiritualisme positif. Quoi-qu'il en soit, elles contiennent de belles envolées, un optimisme encourageant, et elles sont le fruit d'une vaste expérience. Quelques allusions très intéressantes y sont faites aux événements actuels.